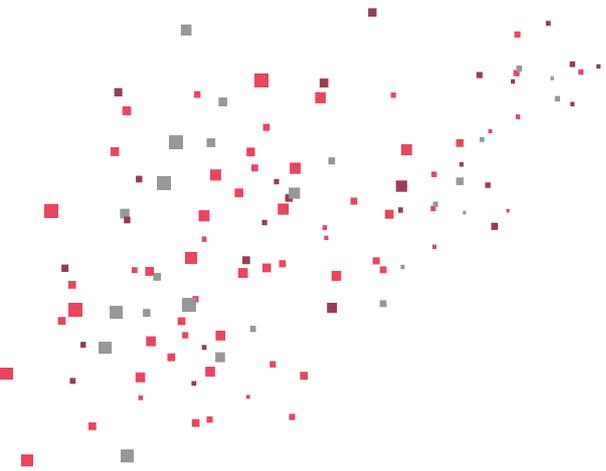




Rapport Annuel

13

Exercice social du
01.01.2013 au 31.12.2013





Avenir Finance SA
Société cotée à Euronext Paris (ISIN
FR0004152874)
51, rue de Saint-Cyr
69009 Lyon

Tél : 04 27 70 54 00 - Fax : 04 27 70 54 01
<http://www.avenirfinance.fr>
Contact : info@avenirfinance.fr

Comptes Consolidés du Groupe au **31 décembre 2013**

ACTIF CONSOLIDE

En milliers d'euros	Note	31/12/13	31/12/12
Ecart d'acquisition	5.1	4 544	8 275
<i>Dont UGT Gestion Privée</i>		30	3 761
<i>Dont UGT Gestion d'actif</i>		4 514	4 514
Autres Immobilisations incorporelles	5.2		4
Immobilisations corporelles	5.2	125	260
Autres actifs financiers, y compris dérivés	5.3	644	696
Participations dans les entreprises mises en équivalence	5.3	10 192	-
Actifs d'impôts différés	5.4	2 761	3 657
ACTIF NON COURANT		18 265	12 892
Stock & encours	5.5	8 319	7 617
Créances clients	5.6	22 780	27 606
Créances d'impôt courant		1 461	859
Comptes de notaires	5.7	3 393	564
Autres créances courantes	5.8	9 515	3 841
Trésorerie et équivalent de trésorerie	5.9	16 292	13 644
Actifs classés comme détenus en vue de la vente			
ACTIF COURANT		61 761	54 131
TOTAL DE L'ACTIF		80 027	67 023

PASSIF CONSOLIDE

En milliers d'euros	Note	31/12/13	31/12/12
Capital		1 525	1 502
Primes d'émission		14 932	14 627
Réserves consolidées		4 408	4 638
Résultats non distribués		4 379	132
CAPITAUX PROPRES (Part du groupe)	5.1	25 244	20 899
Participations ne donnant pas le contrôle		1 449	3 233
Provisions pour risques et charges	5.13	2 561	3
Avantages du personnel		65	81
Emprunts et dettes financières	5.14		64
PASSIF NON COURANT		2 626	148
Emprunts et dettes financières	5.14	10 128	9 110
<i>dont endettement sur immobilier</i>		<i>6 081</i>	<i>3 804</i>
Dettes fournisseurs	5.15	19 298	10 797
Dettes fiscales et sociales	5.15	7 426	7 217
Autres dettes	5.15	13 855	15 619
Passifs classés comme détenus en vue de la vente			
PASSIF COURANT		50 707	42 743
TOTAL DU PASSIF		80 027	67 023

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

En milliers d'euros	Note	31/12/13		31/12/12	
Ventes de marchandises		24 744		18 563	
Ventes de produits		19 544		21 791	
CHIFFRE D'AFFAIRES	6.1	44 288		40 354	
Charges Opérationnelles	6.2	25 835		23 442	
MARGE BRUTE		18 454	100,0%	16 912	100,0%
Taux		42%		42%	
Frais de personnel	6.3	-11 647	-63,1%	-10 813	-63,9%
Charges externes	6.4	-3 977	-21,6%	-3 415	-20,2%
Impôts et taxes	6.5	-1 342	-7,3%	-1 218	-7,2%
Dotations nettes aux amortissements	6.6	-165	-0,9%	-310	-1,8%
Dotations aux provisions nettes de reprises	6.7	210	1,1%	10	0,1%
Autres produits et charges (*)	6.8	836	4,5%	424	2,5%
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		2 369	12,8%	1 591	9,4%
Pertes de valeur sur actifs					
Cession d'actifs financiers		5 116			
Autres produits et charges opérationnels	6.9	-1 925		-103	
RESULTAT OPERATIONNEL		5 559	30,1%	1 488	8,8%
Coût de l'endettement financier brut		-222		-482	
Produits financiers des placements de trésorerie		27		63	
Coût de l'endettement financier net	6.10	-194	-1,1%	-419	-2,5%
Autres produits et charges financières		-50		-150	
Impôts sur les résultats	6.11	-269		-251	
RESULTAT NET DES ACTIVITES POURSUIVIES		5 045	27,3%	669	4,0%
Résultat net d'impôt des activités abandonnées					
RESULTAT NET		5 045	27,3%	669	4,0%
Dont :					
-Part du groupe		4 379		132	
-Part des minoritaires		667		536	
Résultat net par action - part du groupe (euros)		1,72		0,05	
Résultat net dilué par action - part du groupe (euros)		1,70		0,05	
Nombre d'actions retenu (en milliers)					
pour le résultat net par action		2 542		2 503	
pour le résultat net dilué par action		2 574		2 550	

(*) crédits d'impôts recherche présentés en autres produits courants

RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

En milliers d'euros	31/12/13	31/12/12
Actifs financiers disponibles à la vente	-	-
Ecart de conversion	-	-
Sous-total des éléments pouvant potentiellement être reclassés en résultat	-	-
Gains et pertes actuariales sur avantages de personnels	-	-
Sous-total des éléments non reclassables en résultat	-	-
Bénéfice de la période	5 045	669
Résultat global	5 045	669
Dont part revenant au groupe	4379	132
Dont part revenant aux minoritaires	667	536

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En milliers d' euros	Capital	Primes	Autres réserves et résultat	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres
Situation au 31 décembre 2011	1 492	14 416	5 011	20 919	2 261	23 180
Résultat consolidé de l'exercice			132	132	536	669
Coûts des paiements en actions		186		186		186
Variation contrat de liquidité et actions propres						
Attribution d'actions gratuites						
Diminution de pourcentage d'intérêt						
Total des gains et des pertes comptabilisés directement en capitaux propres	1 492	14 601	5 143	21 236	2 797	24 035
Augmentation de capital	10	26		36		36
Distribution effectuée			-373	-373	-445	-818
Autres variations (variation périmètre - part des minoritaires)					881	881
Situation au 31 décembre 2012	1 502	14 627	4 770	20 899	3 233	24 134
Résultat consolidé de l'exercice			4 379	4 379	667	5 045
Coûts des paiements en actions		206		206		206
Variation contrat de liquidité et actions propres						
Attribution d'actions gratuites						
Diminution de pourcentage d'intérêt						
Total des gains et des pertes comptabilisés directement en capitaux propres	1 502	14 833	9 148	25 484	3 900	29 385
Augmentation de capital	23	99		122		122
Distribution effectuée			-377	-377	-575	-952
Autres variations (variation périmètre - part des minoritaires)			15	15	-1 876	-1 861
Situation au 31 décembre 2013	1 525	14 932	8 786	25 244	1 449	26 694

Flux de Trésorerie consolidés liés à l'activité

En milliers d'euros	Note	31/12/13	31/12/12
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		12 mois	12 mois
Résultat de la période		5 045	669
Amortissements des immobilisations		161	310
Dotations / Reprise provisions		2 551	110
Résultat de cession d'immobilisations		-5 116	
Charge d'impôt		-567	-174
Charges financières nettes		222	482
Coût des paiements fondés sur des actions		206	186
		2 502	1 583
Variation de stock		-702	-257
Variation des créances d'exploitation		-7 678	-13 142
Variation des dettes d'exploitation		9 660	20 910
Autres variations		-311	45
Variation du BFR lié à l'activité		969	7 556
Trésorerie générée par les activités opérationnelles		3 471	9 139
Intérêts payés		-222	-482
Impôt sur le résultat payé		607	409
Trésorerie nette liée aux activités opérationnelles		3 857	9 066
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		-45	-73
Acquisitions d'immobilisations financières			-363
Trésorerie nette sur acquisition & cession filiales		-3 402	377
Produits de cession d'immobilisations		2 205	
Trésorerie nette utilisée par les activités d'investissement		-1 241	-58
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes versés aux actionnaires de la Société mère		-377	-373
Dividendes versés aux actionnaires minoritaires		-575	-445
Augmentation de capital			
Produits de vente et rachat d'actions propres			
Souscription d'emprunts		4 239	7 315
Remboursement d'emprunts		-1 989	-9 482
Intérêts payés			
Trésorerie nette utilisée par les activités de financement		1 298	-2 985
Variation de trésorerie		3 914	6 023
Trésorerie d'ouverture	5.9	8 343	2 321
Trésorerie de clôture	5.9	12 257	8 343

SOMMAIRE

1.	<i>Bases de préparation</i>	13
1.1.	<i>Déclaration de conformité</i>	13
1.2.	<i>Base d'évaluation</i>	13
1.3.	<i>Monnaie fonctionnelle et de présentation</i>	13
1.4.	<i>Référentiel comptable</i>	13
1.5.	<i>Homogénéisation</i>	14
2.	<i>Principes et méthodes comptables</i>	14
2.1.	<i>Présentation des états financiers</i>	14
2.2.	<i>Recours à des estimations et aux jugements</i>	14
2.3.	<i>Périmètre de consolidation</i>	15
2.4.	<i>Identification des entreprises consolidées</i>	15
2.5.	<i>Variation de périmètre</i>	16
2.6.	<i>Méthode de conversion</i>	18
2.7.	<i>Ecarts d'acquisition</i>	18
2.8.	<i>Immobilisations incorporelles</i>	19
2.9.	<i>Immobilisations corporelles</i>	19
2.10.	<i>Actifs loués.</i>	20
2.11.	<i>Autres actifs financiers</i>	20
2.12.	<i>Stocks</i>	20
2.13.	<i>Créances clients</i>	21
2.14.	<i>Comptes de Notaires</i>	21
2.15.	<i>Autres créances courantes</i>	21
2.16.	<i>Trésorerie et équivalents</i>	21
2.17.	<i>Actifs non courants détenus en vue de la vente</i>	21
2.18.	<i>Capitaux propres (actions propres)</i>	21
2.19.	<i>Provisions pour risques et charges</i>	21
2.20.	<i>Avantages au personnel</i>	22

2.21.	<i>Emprunts et dettes financières</i>	22
2.22.	<i>Instruments financiers</i>	22
2.23.	<i>Chiffre d'affaires</i>	23
2.24.	<i>Marge brute opérationnelle</i>	23
2.25.	<i>Coût de l'endettement financier net</i>	23
2.26.	<i>Impôt sur le résultat</i>	23
2.27.	<i>Résultat par actions</i>	24
3.	<i>Informations sectorielles</i>	25
3.1.	<i>Compte de résultat par secteur d'activité</i>	26
3.2.	<i>Bilan consolidé par secteur d'activité</i>	27
4.	<i>Gestion du risque financier</i>	28
4.1.	<i>Introduction</i>	28
4.2.	<i>Le cadre de la gestion du risque</i>	28
5.	<i>Notes sur le Bilan</i>	29
5.1.	<i>Ecarts d'acquisition</i>	29
5.2.	<i>Détail des immobilisations</i>	29
5.3.	<i>Autres actifs financiers, y compris dérivés</i>	30
5.4.	<i>Impôts différés Actifs</i>	31
5.5.	<i>Détail du stock et encours</i>	31
5.6.	<i>Créances clients</i>	32
5.7.	<i>Comptes de Notaire</i>	32
5.8.	<i>Autres créances courantes</i>	32
5.9.	<i>Trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	32
5.10.	<i>Capitaux propres du groupe</i>	33
5.11.	<i>Options de souscription ou d'achats d'actions</i>	34
5.11.1.	<i>Actions gratuites</i>	34
5.11.2.	<i>Bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BSPCE)</i>	35
5.12.	<i>Provisions pour risques et charges</i>	35
5.13.	<i>Emprunts et dettes financières</i>	35
5.14.	<i>Autres passifs courants</i>	36
6.	<i>Notes sur le compte de résultat</i>	37
6.1.	<i>Chiffre d'affaires</i>	37

6.2.	<i>Charges opérationnelles</i>	39
6.3.	<i>Frais de personnel et effectifs</i>	39
6.4.	<i>Détail des charges d'exploitation</i>	40
6.5.	<i>Impôts et taxes</i>	40
6.6.	<i>Dotations aux amortissements</i>	40
6.7.	<i>Dotations aux provisions nettes de reprises</i>	41
6.8.	<i>Autres produits et charges</i>	41
6.9.	<i>Autres produits et charges opérationnels</i>	41
6.10.	<i>Coût de l'endettement financier net</i>	42
6.11.	<i>Impôts sur les résultats</i>	42
7.	<i>Engagements hors bilan (en K€)</i>	44
8.	<i>Informations relatives aux parties liées</i>	44
9.	<i>Evénements postérieurs à l'arrêté</i>	44

1. Bases de préparation

1.1. Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés ont été établis en conformité avec les IFRS telles qu'adoptées dans l'Union Européenne. Les états financiers consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration du 26 mars 2014 et seront soumis à l'assemblée générale des actionnaires pour approbation.

1.2. Base d'évaluation

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique, à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs évalués à la juste valeur conformément aux IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes suivantes.

1.3. Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les comptes consolidés sont présentés en euro qui est la monnaie fonctionnelle de la Société. Toutes les données financières présentées en euro sont arrondies au millier d'euros le plus proche.

1.4. Référentiel comptable

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002 par le Parlement européen et le Conseil européen, les états financiers consolidés du groupe Avenir Finance au 31 décembre 2013 sont établis en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) publié par l'IASB (International Accounting Standards Board) au 31 décembre 2013 et tel qu'adopté dans l'Union européenne à la date de clôture des comptes.

Les principes comptables retenus sont cohérents avec ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Avenir Finance a appliqué dans ses états financiers IFRS toutes les normes et interprétations IFRS / IFRIC publiées au journal officiel de l'Union Européenne au 31 décembre 2013 et dont l'application est obligatoire depuis le 1er janvier 2013.

Il n'a pas été fait application de normes ou interprétations établies par l'IASB ou l'IFRIC mais non encore adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2013.

L'adoption par l'Union européenne des normes et interprétations suivantes, d'application obligatoire au 1er janvier 2013, est sans impact sur les états financiers consolidés du Groupe :

- IFRS 1 révisée – « Première adoption des IFRS »,
- IFRS 7 révisée – « Instruments financiers : informations à fournir »,
- IAS 1 révisée – « Présentation des états financiers »,
- IFRS 13 – « Evaluation de la juste valeur ».

La non application de la norme IAS 19 révisée – « Avantages du personnel » est sans impact significatif sur les comptes au 31 décembre 2013.

Avenir Finance a choisi de ne pas appliquer par anticipation les normes, interprétations et amendements adoptés par l'Union Européenne avant la date de clôture, et qui rentrent en vigueur postérieurement à cette date. L'analyse de l'impact potentiel de ces normes sur les comptes est en cours.

Le Groupe ne s'attend pas à ce que les normes, interprétations et amendements, publiés par l'IASB, mais non encore approuvés au niveau européen, aient une incidence significative sur les états financiers des prochains exercices.

1.5. Homogénéisation

Les états financiers de l'ensemble des filiales incluses dans le périmètre des comptes consolidés ont été homogénéisés selon les principes et règles comptables du Groupe en conformité avec les IFRS. La société est consolidée sur la base de son bilan arrêté au 31 décembre 2013.

2. Principes et méthodes comptables

Les méthodes comptables décrites ci-dessous ont été appliquées de façon constante sur toutes les périodes présentées dans les états financiers consolidés et ont été appliquées systématiquement par toutes les entités du Groupe.

2.1. Présentation des états financiers

Le Groupe applique « IAS 1 révisée (2007) Présentation des états financiers » entrée en vigueur le 1er janvier 2009. En conséquence, le Groupe présente toutes les variations de capitaux propres relatives aux actionnaires de la Société uniquement dans l'état de variation des capitaux propres tandis que les variations de capitaux propres qui ne concernent pas les actionnaires sont également présentées dans l'état du résultat global.

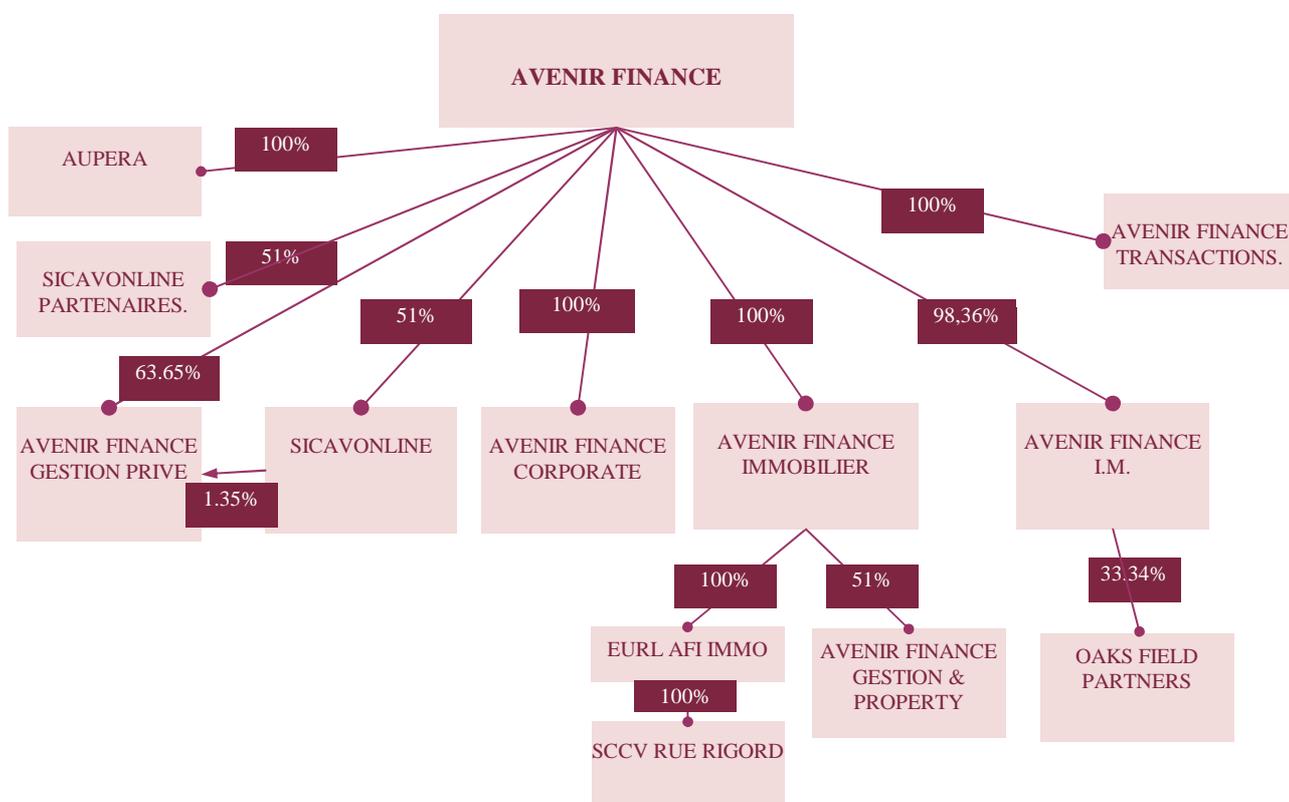
Les informations comparatives ont été retraitées pour être mises en conformité avec la norme révisée. Ce changement de méthode comptable qui n'affecte que la présentation n'a aucun impact sur le résultat par action.

2.2. Recours à des estimations et aux jugements

L'établissement des Etats Financiers conformément au cadre conceptuel des normes de l'IASB nécessite de recourir à des estimations et de formuler des hypothèses qui ont une incidence sur les montants d'actifs et de passifs inscrits au bilan consolidé, les montants de charges et de produits du compte de résultat et les engagements relatifs à la période arrêtée. Les résultats réels ultérieurs pourraient être différents. Ces estimations et hypothèses font l'objet de révisions et d'analyses régulières qui intègrent les données historiques et les données prévisionnelles.

Ces hypothèses concernent principalement l'évaluation de la valeur recouvrable des actifs (notes 2.7, 2.9, 2.11 et 2.12), l'évaluation des indemnités de fin de carrières (note 2.20) et les provisions pour risques et charges (note 2.19), les options de souscription ou d'achats d'actions (5.11).

2.3. Périmètre de consolidation



2.4. Identification des entreprises consolidées

Conformément à l'IAS 27 révisée, le pourcentage de contrôle traduit le lien de dépendance entre la société consolidant (Avenir Finance) et chaque société dont elle détient directement ou indirectement, des titres. Le contrôle peut également exister en vertu de clauses contractuelles ou résulter de faits. Il définit un pourcentage de contrôle de droits, contractuels ou de faits et donne un pouvoir de décision.

Le pourcentage de contrôle de la société Avenir Finance dans toutes les sociétés appartenant au périmètre de consolidation hors Sicavonline, Sicavonline Partenaires et Oaks Field Partners, est supérieur à 50 % et représente un contrôle exclusif. La méthode de consolidation utilisée est donc la méthode de l'intégration globale.

Pour Sicavonline et Sicavonline Partenaires, la prise de participation complémentaire d'Ageas France s'est traduite par une prise de contrôle des 2 sociétés au 31 décembre 2013. Les 2 sociétés sont donc intégrées globalement pour le compte de résultat et mise en équivalence pour le bilan de l'exercice 2013.

Dans le cadre de la société Oaks Field Partners, le pacte d'associés signé et les statuts permettent au Groupe Avenir Finance d'exercer un contrôle de la société conformément aux exigences de la norme IAS27. La société Oaks Field Partners a donc été incluse dans le périmètre de consolidation et consolidée selon la méthode de l'intégration globale.

En complément, nous précisons que Sicavonline détient 1,35 % d'Avenir Finance Gestion Privée.

Société	Siège	N° de Siret	Détention Directe %	Contrôle du Groupe %	Méthode de Conso	Intérêts du Groupe %
AVENIR FINANCE IMMOBILIER	LYON	412 576 589 00037	100,00%	100,00%	IG.	100,00%
AVENIR FINANCE CORPORATE	PARIS	421 689 159 00034	100,00%	100,00%	IG.	100,00%
SICAVONLINE*	PARIS	423 973 49400044	51%	51%	MEE	51%
AVENIR FINANCE GESTION PRIVEE	PARIS	431 974 963 00032	63,65%	63,65%	IG.	100,00%
AVENIR FINANCE IM.	PARIS	414 596 791 00080	98,36%	98,36%	IG.	98,36%
AVENIR FINANCE GESTION & PROPERTY	LYON	511 839 904 00014	0,00%	100,00%	IG.	51,00%
EURL AFI IMMO	LYON	484 566 922 00023	0,00%	100,00%	IG.	100,00%
SCCV RUE RIGORD	LYON	485 191 290 00025	0,00%	100,00%	IG.	100,00%
AUPERA	LYON	440 068 617 00016	100,00%	100,00%	IG.	100,00%
SICAVONLINE PARTENAIRES*	PARIS	789 918 521	51%	51%	MEE	51%
AVENIR FINANCE TRANSACTIONS	LYON	789 645 439	100,00%	100,00%	IG.	100,00%
OFF	PARIS	502 702 426	0,00%	100,00%	IG.	33,34%

* La prise de participation complémentaire d'Ageas France dans les sociétés Sicavonline et Sicavonline Partenaires s'est traduite par une prise de contrôle des 2 sociétés au 31 décembre 2013. Les 2 sociétés sont intégrées globalement pour le compte de résultat et mise en équivalence pour le bilan de l'exercice 2013.

2.5. Variation de périmètre

a – Evénements 2013

Au dernier trimestre 2013, Avenir Finance et Ageas France ont renforcé leur partenariat capitalistique et commercial visant à réunir pour les deux groupes les conditions d'une augmentation de leurs capacités de distribution.

Le 16 décembre 2013, Ageas a exercé l'option d'achat lui permettant d'augmenter de 35 à 49% sa participation dans Sicavonline et Sicavonline Partenaires valorisées sur une base de 15,4 millions d'euros. Sous condition suspensive de l'autorisation de l'ACPR, Ageas France portera ensuite sa participation dans Sicavonline et Sicavonline Partenaires de 49 à 65% sur la base cette fois d'une valorisation de 20 millions d'euros. Avenir Finance gardera une participation minoritaire de 35%.

Le 16 décembre 2013, Ageas France a pris une participation de 35% dans Avenir Finance Gestion Privée. Cette prise de participation, réalisée par augmentation de capital pour un montant de près de 2 millions d'euros, a vocation à rester minoritaire et vise à consolider un partenariat commercial privilégié dans le domaine de l'assurance vie.

Ces deux opérations capitalistiques seront suivies début 2014 du transfert des activités de « front office » et « middle office » du Réseau Salariés d'Ageas France au sein d'Avenir Finance Gestion Privée

b – Evénements 2012

Le 11 décembre 2012, le groupe a créé avec AGEAS France la société Sicavonline Partenaires pour exploiter les activités, cédées par Sicavonline, d'apporteur d'affaires immobilier et d'agence de média web spécialisée dans le domaine de la communication financière et économique.

Le 28 novembre 2012, la société Avenir Finance Immobilier a cédé son fonds de commerce de transactions immobilières à une entité du groupe Avenir Finance qui est spécialement dédiée à l'exercice de cette activité. La société Avenir Finance Transactions a donc été créée en vue d'exploiter cette activité.

Le 29 mai 2012, l'équipe de gestion OFP et les fonds AFIM OFP (AFIM OFP 150, AFIM OFP 400 et AFIM OFP Euro Sovereign Bond Fund qui deviendront OFP 150, OFP 400 et OFP Euro Sovereign Bond Fund) sont apportés à Oaks Field Partners par augmentation de capital. A l'issue de l'apport, AFIM détient 33,34% du capital d'OFP et Emeric Challier, président d'OFP, 66,66%.

c - Evénements 2011

Le 17 février 2011, le groupe a cédé ses actions détenues dans Promelys Participations (20% du capital), à la branche de private equity du Groupe Pelican pour un montant de 100 K€. La moins-value de cession est de - 73 K€. Cette cession ne donnera pas lieu à l'élaboration de compte proforma car elle représente une part non significative dans les comptes groupe.

Le 13 mai 2011, la société AGEAS France a pris une participation de 1,64% dans le capital d'Avenir Finance Investment Managers par le biais d'un apport en nature.

Le 24 mai 2011, le groupe a cédé 49% de Régie Pierre, sa filiale dédiée à la gestion locative. Le nom commercial a été modifié sur le 2nd semestre 2011. Le nouveau nom commercial est Avenir Finance Gestion & Property.

d - Historique

Le 02 mars 2010, le groupe a cédé 80% d'Avenir Finance Gestion, sa filiale dédiée au non coté, à la branche de private equity du Groupe Pelican pour un montant de 1,2 M€. La plus value de cession dégagée est de 87 K€. Cette cession ne donnera pas lieu à l'élaboration de compte proforma car elle représente une part non significative dans les comptes groupe. Avenir Finance Gestion a été renommé PROMELYS PARTICIPATIONS

Le 01 mai 2010, le groupe a acquis 100% de la société Aupera dont l'activité principale est « contractant général non exécutant ».

Ageas France et Avenir Finance ont signé le 15 décembre 2009 un contrat d'investissement et de partenariat portant sur la distribution et la promotion de produits d'assurance sur la vie et de produits d'épargne patrimoniale. Dans le cadre du Contrat de Partenariat, Ageas France et Avenir Finance sont convenues que Ageas France prenne une participation dans le capital de Sicavonline à concurrence de 35,07 % du capital social de la Société, d'une part, par l'acquisition par Ageas France auprès d'Avenir Finance de 24,24% du capital social, et d'autre part, par la souscription par Ageas France à une augmentation de capital réservée.

Ageas France pourra porter sa participation à hauteur de 49% du capital social de Sicavonline dans le cadre d'une promesse de vente d'une durée de 24 mois.

Le 30 Octobre 2000, la SA Avenir Finance crée Avenir Finance Gestion : gestion de fonds communs de placement et de portefeuille (agrément COB du 14 Novembre 2000). Son premier exercice s'est clôturé le 31 Décembre 2001.

Le 22 Novembre 2000, la SA Avenir Finance reçoit, dans le cadre d'une augmentation de capital par apport en nature, 99,99 % des titres de la société Avenir Finance Immobilier, créée en 1997, qui appartenaient auparavant en propre aux principaux actionnaires d'Avenir Finance.

Le 18 Décembre 2001, la SA Avenir Finance crée Avenir Finance Investissement : gestion de portefeuille pour le compte de tiers et d'organismes de placement collectif (Agrément COB du 21 Janvier 2002). Son premier exercice se clôture le 31 Décembre 2002.

Le 27 décembre 2002, la SA Avenir Finance reçoit, après avoir souscrit à 2 augmentations de capital en numéraire à hauteur de 1 724 600 €, 89.3% des titres de la société Sicavonline dans le cadre d'une augmentation de capital par apport en nature. Sicavonline détient une filiale (Sicavonline Vie) pour les activités assurance et immobilière.

Le 5 août 2002, la SA Avenir Finance se porte acquéreur de 89.96% de la société FF&T EQUITY par achat d'actions. Par la suite, cette société est renommée Avenir Finance Corporate. Entre 2003 et 2005, la SA Avenir Finance rachète 10,03% du capital de la SA Avenir Finance Corporate.

Le 26 mai 2004, la SA Avenir Finance souscrit à une augmentation de capital dans sa filiale Sicavonline Vie et porte son pourcentage de détention direct à 88.79%. Le 30 novembre 2004, avec effet rétroactif au 1er Janvier 2004, la Société Avenir Finance apporte à ses filiales Sicavonline et Sicavonline Vie les activités bourse, assurance et immobilier. L'apport a été valorisé sur la base des valeurs nettes comptables et rémunéré par l'attribution d'actions nouvelles. La SA Avenir Finance porte son pourcentage de détention direct dans la SA Sicavonline Vie à 98.93%. Cette opération est sans incidence sur les comptes consolidés du groupe. En Mars 2008, cette société est renommée Avenir Finance Gestion Privée.

Le 2 décembre 2004, la SA Avenir Finance a procédé à l'acquisition de 100% des titres de la SA PLG Capital (Société spécialisée dans la gestion de portefeuilles). Le 30 décembre 2004, cette société est renommée Avenir Finance I.M. et procède à l'acquisition de 50% de la SA Finalog pour porter son pourcentage de détention à hauteur de 100% dans cette filiale. Cette dernière a ensuite fait l'objet d'une Transmission Universelle de Patrimoine en date du 30 décembre 2004.

Le 26 avril 2005, la société Avenir Finance I.M. fait l'acquisition de la SA Financière Vendôme. Cette dernière a fait l'objet d'une Transmission Universelle de Patrimoine le 30 juillet 2005. Le 30 juin 2005, la SA Avenir Finance I.M a absorbé la SA Avenir Finance Investissement. Cette opération a été sans incidence sur les comptes consolidés du groupe.

Le 13 juillet 2005, la SAS Avenir Finance Immobilier crée une filiale pour gérer les opérations de construction-vente : l'EURL AFI IMMO et la SCCV rue Sainte rue Rigord.

2.6. Méthode de conversion

Les créances et dettes libellées en devises, dans un premier temps sont converties sur la base des cours de change effectifs au moment des transactions. Ils sont ensuite réévalués en fonction des cours en vigueur à la date de clôture.

Les différences de change résultant de cette réévaluation sont constatées au compte de résultat. Les transactions en devises, quant à elles, restent converties aux taux en vigueur à la date de leur réalisation. Il en va de même des flux de trésorerie.

2.7. Ecart d'acquisition

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Les actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les écarts d'évaluation identifiés lors de l'acquisition sont comptabilisés dans les postes d'actifs et passifs concernés. L'écart résiduel représentatif de la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part du Groupe dans l'évaluation à la juste valeur des actifs et des passifs identifiés est comptabilisé en écart d'acquisition. Les écarts d'acquisition ne sont plus amortis conformément à la norme IFRS 3 «Regroupements d'entreprise».

Un test de dépréciation est effectué au minimum une fois lors de la clôture des comptes annuels et dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié. La valeur d'utilité est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs qui seront générés par les actifs testés. Ces flux de trésorerie futurs résultent des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par la Direction du Groupe Avenir Finance.

Les tests de dépréciation sont réalisés au niveau des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) auxquelles ces actifs peuvent être affectés, soit l'ensemble homogène d'actifs à l'origine d'entrées et de sorties de trésorerie distinctes de celles d'autres groupes d'actifs. Les unités génératrices de trésorerie correspondent aux métiers de Gestion d'Actifs et Gestion Privée. La ventilation des UGT est ainsi basée sur les secteurs opérationnels du Groupe et conforme aux préconisations de la norme IFRS 8.

Au 31 décembre 2013 les flux financiers issus des prévisions d'activité des trois prochaines années ont été actualisés en retenant les hypothèses suivantes :

- un taux sans risque de 2,34 % (OAT 10 ans),
- un taux de risque de 6 % (« Small Caps »),
- un coefficient (beta) de sensibilité du taux de risque déterminé en fonction de l'activité rattachable à chaque élément incorporel, de sa maturité, de l'existence ou non d'un portefeuille et de la répartition des clients dans ce portefeuille (1,1 pour l'UGT Gestion Privée et 1,15 pour l'UGT Gestion d'Actifs),
- un taux de croissance à l'infini prudent compris entre 1,5% et 2,5 % déterminé en fonction des prévisions d'activité de la filiale.

En cas de perte de valeur d'utilité, une dépréciation est constatée dans les comptes consolidés dans la rubrique « variation de valeur des écarts d'acquisition ».

La dépréciation comptabilisée est irréversible et ne pourra pas faire l'objet d'une reprise lorsque la valeur d'utilité de l'écart d'acquisition sera à nouveau supérieure à sa valeur comptable.

2.8. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan à leur prix de revient. Les éléments incorporels identifiés lors d'une acquisition sont inclus dans ce poste. Il s'agit principalement de brevets et de logiciels. Les logiciels sont amortis sur leur durée d'utilisation attendue par le Groupe c'est-à-dire 3 à 5 ans.

2.9. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation.

Les composantes d'une immobilisation sont comptabilisées séparément lorsque leurs durées d'utilité estimées, et donc leurs durées d'amortissement, sont significativement différentes.

a – Amortissement

L'amortissement est calculé sur le montant amortissable, qui est le coût de l'actif ou tout autre montant substitué au coût. Compte tenu de la typologie des actifs corporels, aucune valeur n'a été considérée à l'issue des durées de vie économique présentées ci-dessous.

L'amortissement est comptabilisé en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée pour chaque composant d'une immobilisation corporelle, ce qui représente au mieux le rythme estimé de consommation des avantages économiques futurs représentatifs de l'actif.

Les durées estimées sont les suivantes :

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Installations générales	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	1 à 4 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	4 à 7 ans

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont revus à chaque clôture annuelle et ajustés si nécessaire.

b- Coûts ultérieurs

Le coût de remplacement d'un composant d'une immobilisation corporelle est comptabilisé dans la valeur comptable de cette immobilisation s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront au Groupe et son coût peut être évalué de façon fiable. La valeur comptable du composant remplacé est décomptabilisée.

Les coûts d'entretien courant et de maintenance sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

2.10. Actifs loués.

a - Location financement

Aucun contrat de location financement n'a été souscrit par le groupe.

b- Location simple

Les contrats de location ne possédant pas les caractéristiques d'un contrat de location financement sont enregistrées comme des contrats de location opérationnelle, et seuls les loyers sont enregistrés au résultat.

2.11. Autres actifs financiers

Les autres actifs financiers comprennent :

- prêts et créances, ce poste comprend des dépôts et cautionnements, et des prêts comptabilisés au coût amorti suivant la méthode du taux d'intérêt effectif ;
- actifs financiers disponibles à la vente, ce poste comprend des titres de participations de sociétés qui n'entrent pas dans le périmètre de consolidation et des actions de sociétés cotées ; ils sont évalués en juste valeur et les pertes et profits latents sont comptabilisés au compte de résultat.

Lors de chaque clôture, le Groupe Avenir Finance recherche toute indication objective de perte de valeur d'un actif financier ou groupe d'actifs financiers. Lorsqu'une perte de valeur est constatée, le Groupe Avenir Finance procède à la comptabilisation d'une dépréciation.

2.12. Stocks

a- Composition du stock

Les stocks sont composés d'immeubles acquis sous le régime de marchand de biens.

Pour les programmes en-cours de commercialisation, le coût « stockable » est réparti entre les lots selon la grille des prix de vente.

b- Comptabilisation et méthode de dépréciation

A la date de clôture, les biens immobiliers sont comptabilisés à la valeur la plus basse entre le coût d'acquisition et la valeur réalisable nette. Conformément à l'IAS 23, les frais financiers supportés avant la mise en commercialisation des immeubles sont incorporés au prix de revient.

Le coût d'acquisition intègre les charges suivantes :

- le coût d'achat de l'immobilier
- les frais d'actes, honoraires de notaire, droits de timbres et frais de publicité foncière
- les frais d'acquisition (honoraires d'entremise notamment)
- les indemnités d'éviction
- les frais d'études et de travaux
- les autres frais directement liés l'acquisition des immeubles
- Les frais financiers supportés par le groupe entre l'acquisition de l'immeuble et la commercialisation du premier lot

La valeur de réalisation nette est obtenue au travers d'expertises indépendantes effectuées sur les immeubles composant le stock immobilier du groupe Avenir Finance. Une dépréciation est constatée sur l'immeuble concerné lorsque sa valeur de réalisation nette est inférieure à son coût d'acquisition.

2.13. Créances clients

Les créances clients sont enregistrées à leur valeur nominale, qui correspond à leur juste valeur. Les créances considérées comme douteuses font l'objet de provisions pour dépréciation déterminées en fonction de leur risque de non-recouvrement.

2.14. Comptes de Notaires

Il s'agit en majorité des fonds détenus par les notaires suite aux ventes réalisées par Avenir Finance Immobilier.

2.15. Autres créances courantes

Ce poste contient principalement :

- les créances sociales et fiscales du groupe,
- les comptes courants débiteurs vis-à-vis de tiers au groupe,
- les charges constatées d'avance,

Les charges constatées d'avance correspondent principalement à des charges à caractère d'exploitation postérieures à la date de clôture des comptes.

2.16. Trésorerie et équivalents

Ce poste comprend les disponibilités et les placements monétaires sans risque, mobilisables ou cessibles à très court terme, effectués par le Groupe dans le cadre de sa gestion de trésorerie au quotidien. Ces placements représentent des actifs financiers de transaction et sont donc évalués à leur juste valeur et les gains ou pertes latents sont comptabilisés en résultat. La juste valeur est déterminée par référence au prix du marché à la date de clôture de la période.

Les découverts bancaires, assimilés à un financement, sont présentés dans les « Emprunts et Dettes financières courants ».

2.17. Actifs non courants détenus en vue de la vente

Les actifs non courants ou les groupes d'actifs et passifs destinés à être cédés dont la valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une vente plutôt que par l'utilisation continue sont classés comme actifs détenus en vue de la vente.

2.18. Capitaux propres (actions propres)

Si le Groupe rachète ses propres instruments de capitaux propres, le montant de la contrepartie payée y compris les coûts directement attribuables est comptabilisé net d'impôt en diminution des capitaux propres. Les actions rachetées sont classées en tant qu'actions propres et déduites des capitaux propres. Lorsque les actions propres sont vendues ou remises en circulation, le montant reçu est comptabilisé en augmentation des capitaux propres, et le solde positif ou négatif de la transaction est transféré en résultats non distribués.

2.19. Provisions pour risques et charges

Des provisions sont constituées, conformément à IAS 37, lorsque le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques, sans avantage équivalent, sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'établissement des comptes.

Si l'effet de la valeur temps est significatif, les provisions sont actualisées.

2.20. Avantages au personnel

a - Régimes à prestations définies

Un régime à prestations définies est un régime d'avantages postérieurs à l'emploi autre qu'un régime à cotisations définies. L'obligation nette du Groupe au titre de régimes à prestations définies est évaluée séparément pour chaque régime en estimant le montant des avantages futurs acquis par le personnel en échange des services rendus au cours de la période actuelle et des périodes antérieures ; ce montant est actualisé pour déterminer sa valeur actuelle. Les coûts des services passés non comptabilisés et la juste valeur des actifs du régime sont ensuite déduits.

Le taux d'actualisation est égal au taux d'intérêt, à la date de clôture, des obligations de première catégorie. Les calculs sont effectués tous les ans en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.

b - Avantages à court terme du personnel

Les obligations au titre des avantages à court terme sont évaluées sur une base non actualisée et comptabilisées lorsque le service correspondant est rendu. Un passif est comptabilisé pour le montant que le Groupe s'attend à payer au titre des plans d'intéressement et des primes réglés en trésorerie à court terme si le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite d'effectuer ces paiements en contrepartie de services passés rendus par le membre du personnel et que l'obligation peut être estimée de façon fiable.

c - Paiements fondés sur des actions

La juste valeur déterminée à la date d'attribution des droits à paiement fondé sur des actions accordés aux membres du personnel est comptabilisée en charges de personnel, en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres, sur la période au cours de laquelle les membres du personnel acquièrent les droits d'une manière définitive. Le montant comptabilisé en charges est ajusté pour refléter le nombre des droits pour lesquels il est estimé que les conditions de service et de performance hors marché seront remplies, de telle sorte que le montant comptabilisé en charges in fine est basé sur le nombre réel de droits qui remplissent les conditions de service et les conditions de performance hors marché à la date d'acquisition. Pour les droits à paiement fondé sur des actions assortis d'autres conditions, l'évaluation de la juste valeur à la date d'attribution reflète ces conditions et les écarts entre l'estimation et la réalisation ne donnent lieu à aucun ajustement ultérieur.

2.21. Emprunts et dettes financières

Ils sont évalués au coût amorti sur la base d'un taux d'intérêt effectif. Les emprunts et dettes financières à moyen et long terme sont présentés dans les Passifs non courants. Les emprunts et dettes financières à court terme, ainsi que la part remboursable à moins de un an des emprunts et dettes financières à moyen et long terme, sont présentés dans les Passifs courants.

2.22. Instruments financiers

a - Actifs financiers non dérivés

Le Groupe comptabilise initialement les prêts, créances et dépôts à la date à laquelle ils sont générés. Tous les autres actifs financiers sont comptabilisés initialement à la date de la transaction à laquelle le Groupe devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Les prêts et créances sont des actifs financiers à paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. De tels actifs sont comptabilisés initialement à la juste valeur majorée des coûts de transaction directement attribuables.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les comptes bancaires et les valeurs mobilières de placement. Les découverts bancaires remboursables à vue et qui font partie intégrante de la gestion de la trésorerie du Groupe constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau des flux de trésorerie.

b - Passifs financiers non dérivés

Le Groupe comptabilise initialement les dettes émises et les passifs subordonnés à la date à laquelle ils sont générés. Tous les autres passifs financiers (y compris les passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat) sont comptabilisés initialement à la date de transaction à laquelle le Groupe devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Le Groupe décomptabilise un passif financier lorsque ses obligations contractuelles sont éteintes, annulées ou arrivent à expiration.

Le Groupe a les passifs financiers non dérivés suivants : des emprunts, des découverts bancaires, des dettes fournisseurs et autres dettes. De tels passifs financiers sont comptabilisés initialement à la juste valeur ajustée de tout coût de transaction directement attribuable.

2.23. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du groupe comprend les revenus de l'activité immobilière, les revenus des produits financiers et d'assurance-vie distribués par le groupe, et des prestations de conseils.

Les revenus de l'activité immobilière comprennent la promotion immobilière et les marchés de contractant général. Pour la promotion immobilière, le chiffre d'affaires est constaté à la signature de l'acte. Toutefois, lorsqu'à la signature du compromis, les conditions énoncées par la norme IAS 18 sont respectées, le chiffre d'affaires est constaté. Une provision pour charge est prise à compte à partir de l'exercice 2013 pour tenir compte de la probabilité d'annulations des compromis non actés à la clôture de l'exercice (cf. 5.12 du document).

Pour les marchés de contractant général, les produits des contrats sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement en application de la norme IAS 11.

Le groupe peut être amené à commercialiser des contrats en l'état futur d'achèvement. Dans ce cas conformément à l'IAS 11, les produits des contrats de construction sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement.

Les revenus des produits financiers et d'assurance-vie sont comptabilisés en produits à l'issue du délai de réflexion légal accordé aux clients ou lors de l'acceptation des contrats par la compagnie d'assurance.

Les produits issus des prestations de conseils sont constatés selon le degré d'avancement du dossier traité.

2.24. Marge brute opérationnelle

Conformément à l'application de la norme IFRS 8 et en adéquation avec le reporting de gestion interne, la marge brute opérationnelle du Groupe est la différence entre le chiffre d'affaires du Groupe et les charges directement imputables aux revenus générés.

2.25. Coût de l'endettement financier net

L'endettement financier net est constitué de l'ensemble des emprunts et dettes financières courants et non courants, diminué de la trésorerie et équivalent de trésorerie.

2.26. Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge (le produit) d'impôt exigible et la charge (le produit) d'impôt différé. Les impôts exigibles et différés sont comptabilisés en résultat sauf s'ils se rattachent à un regroupement d'entreprises ou à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres ou en autres éléments du résultat global.

L'impôt exigible est :

- le montant estimé de l'impôt dû (ou à recevoir) au titre du bénéfice (ou de la perte) imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture

- tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes.

L'impôt différé est comptabilisé sur la base des différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales. Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'impôt différé :

- La comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable
- Les différences temporelles liées à des participations dans des filiales et des co-entreprises dans la mesure où il est probable qu'elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

De plus, l'impôt différé n'est pas comptabilisé en cas de différences temporelles imposables générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé et le passif réglé, sur la base des réglementations fiscales qui ont été adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible, et s'ils concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale, soit sur la même entité imposable, soit sur des entités imposables différentes, mais qui ont l'intention de régler les actifs et les passifs d'impôt exigible sur la base de leur montant net ou de réaliser les actifs et de régler les passifs d'impôt simultanément.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé au titre des différences temporelles déductibles et des pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés que dans la mesure où il est probable que le groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels ceux-ci pourront être imputés.

Les actifs d'impôt différé sont examinés à chaque date de clôture et sont réduits dans la mesure où il n'est désormais plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible.

2.27. Résultat par actions

Le résultat net par action est calculé en divisant le bénéfice net de la société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé en augmentant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation du nombre d'actions qui résulterait de l'exercice des bons de souscription d'actions en cours.

3. Informations sectorielles

Un secteur opérationnel est une composante du Groupe qui se livre à des activités dont elle est susceptible de retirer des revenus et supporter des charges, y compris des revenus et des charges liés aux transactions avec d'autres composantes du Groupe. Le résultat opérationnel du secteur est régulièrement examiné par le Management afin de prendre des décisions quant aux ressources à affecter au secteur et d'évaluer ses performances. Des informations financières distinctes sont disponibles pour cette composante.

Les résultats sectoriels soumis au Management comportent les éléments directement attribuables au secteur ainsi que ceux qui peuvent lui être affectés sur une base raisonnable.

Les secteurs opérationnels répondant aux critères de la norme IFRS 8 sont en accord avec le nouveau suivi opérationnel des performances par le management « management approach » du groupe annoncé le 25 mars 2010 autour de ses deux cœurs de métiers :

- La Gestion Privée
- La Gestion d'Actifs

L'Unité Génératrice de Trésorerie « **GESTION PRIVEE** » regroupe :

- la distribution avec les sociétés Sicavonline, Sicavonline Partenaires et Avenir Finance Gestion Privée,
- la holding Avenir Finance
- le corporate avec Avenir Finance Corporate.

La prise de participation complémentaire d'Ageas France dans les sociétés Sicavonline et Sicavonline Partenaires s'est traduite par une prise de contrôle des 2 sociétés au 31 décembre 2013.

Les 2 sociétés sont intégrées globalement pour le compte de résultat et mise en équivalence pour le bilan de l'exercice 2013.

L'Unité Génératrice de Trésorerie « **GESTION D'ACTIFS** » regroupe :

- la gestion d'actifs avec Avenir Finance Investment Managers et Oaks Field Partners,
- l'immobilier avec Avenir Finance Immobilier, Avenir Finance Transactions, Aupera, SCCV Rue Sainte/Rue Rigord, AFI IMMO et Avenir Finance Gestion & Property.

3.1. Compte de résultat par secteur d'activité

Comptes de résultat	31/12/13			31/12/12		
	Gestion Privée	Gestion d'actifs	Total	Gestion Privée	Gestion d'actifs	Total
Chiffre d'affaires	16 797	28 869	45 666	15 429	26 100	41 529
Ventes Inter-secteurs	-1 101	-278	-1 379	-917	-258	-1 175
Chiffre d'affaires consolidé	15 696	28 591	44 287	14 512	25 842	40 354
Marge Opérationnelle	9 956	8 497	18 453	9 778	7 134	16 912
taux	63,4%	29,7%	41,7%	67,4%	27,6%	41,9%
Amortissements des immobilisations	134	23	157	167	143	310
Frais de personnel	7 700	3 947	11 647	7 759	2 868	10 627
Dont Coût des paiements en action	206		206	186		186
Autres charges et produits (*)	90	746	836	126	299	424
Résultat d'exploitation avant dépréciation des Fonds de commerce	-13	2 382	2 369	-599	2 189	1 591
Cession d'actifs financiers	5 116		5 116			
Autres charges et produits opérationnels	40	-1 965	-1 925	-167	64	-103
Perte de valeur des goodwill						
RESULTAT OPERATIONNEL SECTORIEL APRES DEPRECIATION DES FONDS DE COMMERCE	5 143	417	5 560	-765	2 253	1 488
(+) Résultat financier	-122	-122	-244	-186	-383	-569
(-) Impôts sociétés	157	-426	-269	505	-755	-251
RESULTAT CONSOLIDE	5 178	-132	5 045	-446	1 114	669

(*) crédits d'impôts recherche présentés en autres produits courants

3.2. Bilan consolidé par secteur d'activité

Bilan	31/12/2013			31/12/2012		
	Gestion Privée	Gestion d'actifs	Total	Gestion Privée	Gestion d'actifs	Total
Actifs sectoriels	10 676	39 461	50 137	14 615	34 411	49 026
Dont :						
Ecart d'acquisition	30	4 514	4 544	3 761	4 514	8 275
Autres immobilisations Incorporelles				4	-1	4
Immobilisations Corporelles	90	35	125	220	40	260
Stocks		8 319	8 319		7 617	7 617
BFRE Actif	11 229	26 644	37 873	11 496	22 290	33 786
Provision sur Actif Circulant	-674	-50	-723	-866	-50	-916
Autres Actifs						
Immobilisations Financières et Autres	508	136	644	521	174	695
Participations dans les entreprises mises en équivalence	10 192		10 192			
Impôts différés et créance d'impôt	1 982	780	2 761	3 468	190	3 658
Trésorerie Active	1 710	14 583	16 292	4 316	9 328	13 644
TOTAL DES ACTIFS	25 067	54 959	80 027	22 921	44 102	67 023
Passifs sectoriels	15 041	28 165	43 206	11 300	22 417	33 717
Autres Passifs						
Capitaux propres	25 238	1 455	26 693	20 856	3 276	24 132
Emprunts et Trésorerie Passive	4 044	6 084	10 128	4 932	4 241	9 173
Dette d'impôt et dividende						
TOTAL DES PASSIFS	44 323	35 703	80 027	37 088	29 935	67 023

4. Gestion du risque financier

4.1. Introduction

Le Groupe est exposé aux risques suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers :

- risque de crédit,
- risque de taux d'intérêt,
- risque de liquidité,
- risque opérationnel.

Cette note présente des informations sur l'exposition du Groupe à chacun des risques ci-dessus, ses objectifs, sa politique et ses procédures d'estimation et de gestion des risques, ainsi que sa gestion du capital. Des informations quantitatives figurent dans d'autres notes de ces états financiers consolidés.

4.2. Le cadre de la gestion du risque

Il incombe au conseil d'administration de définir et superviser le cadre de la gestion des risques du Groupe. La politique de gestion des risques du Groupe a pour objectif d'identifier et d'analyser les risques auxquels le Groupe est confronté, de définir les limites dans lesquelles les risques doivent se situer et les contrôles à mettre en œuvre, de gérer les risques et de veiller au respect des limites définies.

a - Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Ce risque provient essentiellement des créances clients et des titres de placement.

b - Risque de taux d'intérêt

L'exposition au risque de taux d'intérêt existe essentiellement sur l'endettement du groupe qui est pour l'essentiel bas sur des taux d'intérêts variables. Le Groupe n'a pas recours à des instruments dérivés pour se couvrir contre le risque de taux d'intérêt.

c - Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe éprouve des difficultés à remplir ses obligations relatives aux passifs financiers qui seront réglés par remise de trésorerie ou d'autres actifs financiers. L'approche du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs, lorsqu'ils arriveront à échéance, dans des conditions normales ou «tendues», sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation du Groupe.

d - Risque opérationnel

Le risque opérationnel correspond au risque de perte directe ou indirecte générée par un ensemble de facteurs internes liés aux processus du Groupe, à son personnel, à la technologie, à l'infrastructure, et par des facteurs externes autres que les risques de crédit, de marché et de liquidité tels que la conformité aux règles légales et réglementaires et aux règles de conduite de la profession. Les risques opérationnels sont générés par toutes les opérations du Groupe. L'objectif du Groupe est de gérer son risque opérationnel de façon à trouver un équilibre permettant d'éviter des pertes financières et une atteinte à l'image du Groupe tout en contrôlant l'efficacité des coûts et en évitant les procédures de contrôle susceptibles de décourager l'initiative et la créativité.

5. Notes sur le Bilan

5.1. Ecarts d'acquisition

Les variations des écarts d'acquisition s'analysent de la manière suivante :

Valeur nette	Date d'acquisition	31/12/12	Acquisition	Cession	31/12/13
Distribution	nov-00	30			30
Distribution	août-02	3 730		3 730	
Gestion Privée		3 760		3 730	30
Gestion d'actif	déc-04	2 598			2 598
Gestion d'actif	avr-05	1 389			1 389
Immobilier	nov-00	526			526
Gestion d'actifs		4 513			4 513
Total		8 275		3 730	4 545

Au 16 décembre 2013, Avenir Finance a cédé à Ageas France 29.33% de Sicavonline entre 2 phases dont la seconde est suspendue à l'autorisation de l'ACPR. Cette prise de participation complémentaire d'Ageas France s'est traduite par une prise de contrôle des 2 sociétés au 31 décembre 2013 avec comme conséquence un changement de méthode de consolidation et une sortie des écarts d'acquisition dans l'UGT Distribution.

5.2. Détail des immobilisations

- Etat des immobilisations brutes

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	Valeur Début d'Exercice	Autres mouvements (*)	Acquisition	Cession / perte de valeur	Valeur Fin d'Exercice
Ecart d'acquisition	8 275			3 730	4 544
Logiciels	290	-165	14		139
Autres immobilisations incorporelles	286	-14			272
Immobilisations Incorporelles	576	-179	14		411
Agencements	657	-19	4		642
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique	822	-376	26		472
Mobilier	226	-38			188
Immobilisations Corporelles	1 706	-434	30		1 302
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE	10 557	-613	44	3 730	6 257

- Etat des amortissements

Amortissements (en milliers d'euros)	Valeur Brute Fin d'Exercice	Autres mouvements	Dotations de l'Exercice	Reprises	Valeur Brute Fin d'Exercice
Logiciels	286	-165	17		138
Autres immobilisations incorporelles	286	-14			272
Immobilisations Incorporelles	573	-179	17		411
Agencements	497	-19	66		545
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique	726	-360	75		441
Mobilier	223	-38	7		191
Immobilisations Corporelles	1 446	-418	148		1 177
TOTAL DES AMORTISSEMENTS	2 019	-597	165		1 588

5.3. Autres actifs non courants

5.3.1. 1 Autres actifs financiers, y compris dérivés

En milliers d' euros	Valeur au 31/12/2013	Valeur au 31/12/2012
Prêts et créances	247	301
-Dépôts et cautionnements	247	301
-Prêts	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	397	395
-Actions Sofaris		
-Actions Auctalys		
-Parts Renoyalys	282	272
-Liquidité sur contrat d'animation de titre	66	76
-Autres	30	28
-Parts C de FCPI et FCPR	19	19
TOTAL	644	696

Les parts C ont fait l'objet d'une provision pour dépréciation sur les fonds AFD et AFI qui ont clôturé au 31 décembre 2012. Les parts C des fonds non clôturés au 31 décembre 2013 n'ont pas fait l'objet de dépréciation.

5.3.2. 1 Participations dans les entreprises mises en équivalence

Les titres mis en équivalence ont été enregistrés à la juste valeur à la date de la perte de contrôle exclusif, cette juste valeur correspondant au prix des titres SOL et SOL Partenaires issu de la dernière transaction effectuée avec Ageas.

En milliers d' euros	31/12/13	31/12/12
Sicavonline	10 184	-
Sicavonline Partenaires	8	-
Total	10 192	

5.4. Impôts différés Actifs

- Détail du poste

	Valeur au 31/12/12	Dotations	Reprises	Variation de périmètre	Valeur au 31/12/2013	Déficits fiscaux	Décalages temporaires
Avenir Finance	2 162		440		1 722	1 720	1
Avenir Finance I.M.	95		1		94		94
Avenir Finance Corporate	135		67		68		68
Avenir Finance Immobilier	3	7			10		10
Avenir Finance Transactions	86		86				
Sicav on Line	1 152		302	-851	0		0
Aupera	6	670			676		676
Avenir Finance Gestion Privée	19	173			192	172	20
TOTAL	3 658	849	895	-851	2 761	1 893	869

Conformément à la norme IAS 12, les actifs d'impôt sont constatés pour le montant probable des bénéfices imposables futurs sur lesquels les pertes fiscales au 31 décembre 2013 pourront être imputées. Les comptes consolidés au 31 décembre 2013 confirment le business plan qui prévoit une consommation totale des impôts différés actifs sur une période de 3 ans.

5.5. Détail du stock et encours

En milliers d'euros	31/12/13	31/12/12
Immeubles	8 332	7 640
<i>Dont frais financier</i>	29	58
Ventes en état futur d'achèvement	-	-
Valeurs brutes	8 332	7 640
Provisions pour dépréciation	13	23
Stocks et encours nettes	8 319	7 617

L'avis de valorisation des experts indépendants fin 2013 sur le programme de La Baule et le taux de rotation du stock pour les immeubles acquis depuis 2010 confirment que les valeurs résiduelles de ces immeubles ne nécessitent pas de dépréciation.

L'augmentation du stock au 31 décembre 2013 correspond à l'investissement immobilier du groupe Avenir Finance pour répondre aux objectifs 2014 et maintenir la dynamique commerciale entamée depuis l'exercice 2011. Les acquisitions immobilières sur fin 2013 ont eu lieu sur Lille et Périgueux.

Cette augmentation ne traduit en aucun cas la remise en cause de la stratégie de portage du groupe. En effet depuis le second semestre 2009, le groupe Avenir Finance a choisi de réduire le risque lié au financement des immeubles en s'appuyant sur des partenaires financiers pour le portage de ces biens.

5.6. Créances clients

En milliers d' euros	31/12/13	31/12/12
Valeur brute	23 425	28 456
Provisions pour dépréciation	645	850
Valeur nette	22 780	27 606

Le groupe procède régulièrement à une révision de ces créances clients sur une base d'éléments objectifs (antériorité, risque client, ...) afin d'anticiper et d'identifier des risques clients latents.

Les créances clients sont élevées au 31 décembre 2013 du à l'effet de saisonnalité d'une partie des produits du Groupe Avenir Finance et aux marchés signés sur la société Aupéra.

5.7. Comptes de Notaire

En milliers d' euros	31/12/13	31/12/12
Valeur brute	3 263	613
Provisions pour dépréciation	50	50
Valeur nette	3 214	564

5.8. Autres créances courantes

En milliers d' euros	31/12/13	31/12/12
Créances fiscales (hors impôt sur les bénéfices)	4 085	2 417
Créances sociales	30	64
Charges constatées d'avance	3100	379
Compte courant bloqué	-	-
Compte courant sociétés mises en équivalence	833	-
Autres actifs courants	1647	982
Total	9 694	3 841

5.9. Trésorerie et équivalents de trésorerie

- Analyse par nature

En milliers d' euros	31/12/13	31/12/12
Valeurs mobilières de placements	2 749	3 589
<i>Dont Gestion Privée</i>		2293
<i>Dont Gestion d'Actifs</i>	2749	1296
Comptes bancaires et autres disponibilités	13543	10055
Total	16 292	13 644

Toutes les valeurs mobilières de placement ainsi que les concours bancaires et autres disponibilités sont à échéance moins d'un an.

- Analyse trésorerie ouverture et clôture du tableau de flux

En milliers d'euros	Clôture	Ouverture
Trésorerie et équivalents de trésorerie du bilan	16 292	13 644
Découverts bancaires	-4 035	-5 300
Trésorerie et équivalents de trésorerie du tableau des flux de trésorerie	12 257	8 343

5.10. Capitaux propres du groupe

- Composition du capital et actions dilutives

	Action Ordinaire	Action Prioritaire	BSA	Stock Option	Actions Gratuites	Total
Situation au 31 décembre 2010	2 411 942			286 490	43 460	2 782 636
Emission d'Action	74 711					74 711
Actions sur Auto contrôle						
Emissions de Stocks Option et actions gratuites					8 000	8 000
Annulation de Stocks Option et actions gratuites				- 22 606		
Situation au 31 décembre 2011	2 486 653			261 778	53 808	2 802 239
Emission d'Action	16 523					16 523
Actions sur Auto contrôle						
Emissions de Stocks Option et actions gratuites						
Annulation de Stocks Option et actions gratuites						
Situation au 31 décembre 2012	2 503 176			261 778	53 808	2 818 762
Emission d'Action	23 580					23 580
Actions sur Auto contrôle						
Emissions de Stocks Option et actions gratuites				8 929	6 000	14 929
Annulation de Stocks Option et actions gratuites						
Situation au 31 décembre 2013	2 526 756			270 707	59 808	2 857 271

5.11. Options de souscription ou d'achats d'actions

Le tableau ci-après récapitule les données relatives aux plans d'options, émis après le 4 janvier 2006 et en vigueur au 31 décembre 2013 :

Date d'attribution	Nombre d'options	Nombre d'option non exercées	Période d'exercice		Prix d'exercice
			de	à	
28-juil.-09	39 278	39 278	28-juil.-09	28-juil.-14	0,60
28-juil.-09	35 000	35 000	28-juil.-09	28-juil.-14	4,64
23-déc.-09	137 500	137 500	23-déc.-09	23-déc.-14	7,38
21-juil.-10	50 000	50 000	21-juil.-10	20-juil.-15	7,99

La juste valeur des options est déterminée sur la base du modèle Black & Scholes selon les hypothèses suivantes :

	28-juil.-09	28-juil.-09	23-déc.-09	21-juil.-10
Taux de rendement sans risque	3,55%	3,55%	3,55%	3,55%
Durée de vie attendue	5	5	5	5
Volatilité attendue	35,00%	35,00%	35,00%	35,00%
Dividendes attendus	0	0	0	0
Cours de l'action	5,15	5,15	7,38	7,43
Prix d'exercice	0,6	4,64	8,2	7,99
Juste valeur	5,54	2,8	2,97	2,46

5.11.1. Actions gratuites

Les Conseils d'Administration du 28 juillet 2009, du 23 décembre 2009, du 18 mars 2011, du 21 mars 2012, du 20 décembre 2012 et du 18 décembre 2013 ont procédé à l'attribution conditionnelle de 30 667, 20 064, 8 000, 4 736, 4 400 et 75 000 actions gratuites.

Conditions d'acquisition des droits

S'agissant de l'attribution conditionnelle d'actions, le plan prévoit une période d'acquisition de 2 ans au terme de laquelle l'acquisition est effective et définitive, sous réserve du respect des conditions du plan. Au terme de cette période d'acquisition, s'ajoute une période de conservation de 2 ans, pendant laquelle les actions sont incessibles.

Juste valeur des actions gratuites attribuées

La juste valeur correspond à la valeur de l'action au jour de l'attribution sous déduction de l'hypothèse de distribution de dividendes pendant la période d'acquisition. Sur la base de ces hypothèses les justes valeurs s'élèvent à 6.04 €, 7 € et 7 €.

La charge comptabilisée au 31 décembre 2013 s'élève à 153 K€.

5.11.2. Bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BSPCE)

Les Conseils d'Administration du 28 juillet 2009, du 23 décembre 2009 et du 21 juillet 2010 ont procédé à l'attribution conditionnelle de 39 278, 35 000, 137 500 et de 50 000 BSPCE.

Conditions d'acquisition des droits

S'agissant de l'attribution conditionnelle des BSPCE, le plan prévoit une période d'exercice de 5 ans. Au terme de cette période d'acquisition, les BSPCE non exercées seront caducs.

Juste valeur des BSPCE

La juste valeur correspond à la valeur de l'action au jour de l'attribution sous déduction de l'hypothèse de distribution de dividendes pendant la période d'acquisition. Sur la base de ces hypothèses les justes valeurs s'élèvent à 5,54, 2,80, 2,97 et 2,44 €

La charge comptabilisée au 31 décembre 2013 s'élève à 53 K€.

5.12. Provisions pour risques et charges

En milliers d'euros	Valeur au 31/12/2012	Dotations	Reprises (provision utilisée)	Reprises (provision non utilisée)	Variation de périmètre	Valeur au 31/12/2013
Provision pour pertes à terminaison		2 000				2 000
Provision pour retraites	81		7		-10	64
Autres provision pour risques	3					3
Impôts différés passifs		1				1
Autres provision pour charges		557				557
TOTAL	84	2 558	7		-10	2 626

Le Groupe Avenir Finance a constaté dans les comptes 2013, une provision pour pertes à terminaison dans le cadre d'un marché de travaux signé en 2011 ainsi qu'une autre provision pour charges pour prendre en compte la variation potentielle du chiffre d'affaires de l'activité immobilière en raison de la règle de reconnaissance du chiffre d'affaires utilisée.

Une provision pour charges a été comptabilisée dans les comptes pour prendre en compte le risque statistique d'annulation du chiffre d'affaires immobilier suite à des annulations de compromis.

5.13. Emprunts et dettes financières

- Analyse par natures

En milliers d'euros	31/12/13		31/12/12	
	Non courants	Courants	Non courants	Courants
Emprunts sur immobilier		6 034		3 804
Emprunts sur croissance externe				
Associés comptes courant				
Dépôts et cautionnement		27		6
Avances conditionnées	32		64	
Dépôts et concours bancaires		4 035		5 300
Total	32	10 096	64	9 110

- Analyse par maturité

En milliers d'euros	31/12/13		31/12/12	
	Non courants	Courants	Non courants	Courants
Échéances à moins d'un an	32	10096		9110
Échéances à plus d'un an			64	
Échéances à plus de 5 ans	-	-	-	-
Total	32	10 096	64	9 110

Les emprunts (hors concours bancaires) ont été souscrits exclusivement en Euros. La dette est exclusivement à taux variable. Il n'y a pas de dettes à plus de 5 ans.

Sous la rubrique « emprunts sur immobilier » figurent les financements des biens immobiliers en stock.

5.14. Autres passifs courants

En milliers d'euros	31-déc.-13	31-déc.-12
Dettes fournisseurs	19 298	10 797
Dettes fiscales (hors impôt sur les bénéfices)	5 231	5 028
Dettes sociales	2 195	2 189
Fournisseurs d'immobilisations	-	-
Compte courant sociétés mises en équivalence	1 205	
Comptes des notaires	71	54
Autres dettes	3 641	717
Produits constatés d'avance	8 938	14 848
Total	40 580	33 634

La baisse des produits constatés d'avance s'explique par la signature d'un important marché de travaux en 2012 qui avait engendré alors une facture d'acompte significative (marché de Valenciennes en 2012 sur la société Aupéra).

Les autres dettes sont la conséquence de la prise de participation d'Ageas France dans la société Avenir Finance Gestion Privée.

6. Notes sur le compte de résultat

6.1. Chiffre d'affaires

	31/12/13	31/12/12
Sicavonline	5 882	6 043
Sicavonline Partenaires	1 342	525
Avenir Finance Gestion privée	10 223	9 604
Avenir Finance I.M.	10 447	10 954
Avenir finance Gestion		
Avenir Finance Immobilier	6 021	9 270
Avenir Finance Transactions	230	145
SCCV Rigord		459
Aupera	18 863	9 169
Avenir Finance Gestion & Property	318	295
Avenir Finance Corporate		
Oaks Field Partners (OFP)	3 117	2 203
Avenir Finance	2 084	1 843
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES COMPTES SOCIAUX	58 527	50 510
(-) Chiffre d'Affaires intra groupe	-14 239	-10 155
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDE	44 288	40 354

Les produits provenant de la vente d'immeubles, de produits financiers et d'assurance-vie sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, nette des retours et ristournes, remises commerciales et rabais pour quantités.

Les produits sont comptabilisés lorsqu'il existe une indication objective, prenant en général la forme d'un contrat de vente, d'un compromis ou d'acte notarié, d'un bulletin de souscription ou d'un formulaire qui est exécuté et que le montant des produits peut être évalué de façon fiable.

S'il est probable que des remises seront octroyées et que leur montant peut être évalué de façon fiable, la remise est comptabilisée en moins des produits lorsque la vente est comptabilisée.

6.2. Charges opérationnelles

Les charges opérationnelles comprennent principalement les charges directes d'actifs propres à chaque produits composants le chiffre d'affaires du Groupe. Elles sont le reflet des charges opérationnelles du reporting de gestion interne du Groupe Avenir Finance conformément aux critères de la norme IFRS 8.

Pour l'activité **Gestion d'Actifs**, il s'agit des charges suivantes :

- Le coût d'achat des immeubles
- Les frais administratifs et de déposataires
- Les honoraires rattachés aux produits
- Les rétrocessions aux différents partenaires
- Les charges directes d'exploitation

Pour l'activité **Gestion Privée**, il s'agit des charges suivantes :

- Les honoraires rattachés aux produits
- Les rétrocessions aux différents partenaires
- Les charges directes d'exploitation

6.3. Frais de personnel et effectifs

- **Frais de personnel et effectifs**

En milliers d' euros	31/12/13	31/12/12
Salaires Bruts	8 073	7 405
Charges patronales	3 368	3 222
Coûts des paiements en actions	206	186
Coûts des provisions pour retraite		
TOTAL	11 647	10 813
Effectif moyen	145	140

L'augmentation de la masse salariale s'explique par la politique d'embauche du groupe Avenir Finance sur la filiale Avenir Finance Gestion Privée pour répondre aux objectifs du plan 2015.

6.4. Détail des charges d'exploitation

En milliers d' euros	31/12/13	31/12/12
Consommables (électricité, Fournitures admi	43	39
Location Immobilière	957	915
Location mobilière, entretie, maintenance	28	31
Assurances	263	211
Documentation et base de données	9	17
Personnels Exterieur	137	103
Honoraires	1 477	1 031
Publicité	153	259
Frais de déplacements	370	389
Télécommunication (Téléphone, Poste..)	117	110
Services Bancaires	177	117
Autres Charges Externes (Cotisations, Dons	247	193
TOTAL	3 977	3 415

6.5. Impôts et taxes

En milliers d' euros	31/12/13	31/12/12
Taxe sur les salaires	455	390
TVA non récupérable	274	249
Contributions des entreprises territoriales et ta	346	330
Autres Taxes	269	249
TOTAL	1 343	1 218

6.6. Dotations aux amortissements

En milliers d' euros	31/12/13	31/12/12
Dotations immobilisations incorporelles	18	144
Dotations immobilisations corporelles	147	167
TOTAL	165	310

6.7. Dotations aux provisions nettes de reprises

En milliers d' euros	31/12/13	31/12/12
Dotations aux provisions sur stocks et encours		-10
Dotations aux provisions pour pertes à terminaison		
Dotations aux provisions sur créances clients		
Dotations provisions risques et charges		
Dotations provisions pensions retraites		-21
Reprises aux provisions sur stocks et encours		
Reprises aux provisions sur créances clients	200	12
Reprises provisions risques et charges		22
Reprises provisions pensions retraites	10	7
TOTAL	210	10

6.8. Autres produits et charges

En milliers d' euros	31/12/13	31/12/12
Autres produits et charges	836	424
TOTAL	836	424

Les autres produits et charges se composent des subventions d'exploitation obtenues dans le cadre des travaux de recherche et développement entrepris par le groupe sur les activités financières (Crédit d'Impôt Recherche). Le Groupe Avenir Finance applique la norme IFRS 20 pour mettre en avant ces investissements dans l'UGT Gestion d'Actifs.

6.9. Autres produits et charges opérationnels

En milliers d' euros	31/12/13	31/12/12
Autres charges opérationnelles	-2 325	-283
Autres produits opérationnelles	400	180
TOTAL	-1 925	-103

La recommandation du Conseil National de la Comptabilité (CNC) de novembre 2013 sur la présentation des groupes en normes IFRS pour la rubrique Autres produits opérationnels et charges opérationnelles » est la suivante :

« Ces rubriques ne sont alimentées que dans le cas où un événement majeur intervenu pendant la période comptable est de nature à fausser la lecture de la performance de l'entreprise. Il s'agit donc de produits ou charges en nombre très limité, inhabituels, anormaux et peu fréquents - de montant particulièrement significatif - que l'entreprise présente de manière distincte dans son compte de résultat pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante et permettre au lecteur des comptes de disposer d'éléments utiles dans une approche prévisionnelle des résultats, ceci conformément au principe de pertinence de l'information du « Conceptual Framework ».

Les autres produits opérationnels et les autres charges opérationnelles sont des éléments peu nombreux, bien identifiés, non récurrents, significatifs au niveau de la performance consolidée et généralement repris dans la communication financière de l'entreprise. »

En accord avec cette recommandation, le Groupe Avenir Finance a passé dans les comptes 2013, une provision significative de 2 M€ dans le cadre d'un marché de travaux signé en 2011.

6.10. Coût de l'endettement financier net

En K€	31/12/13	Opération avec des établiss. de Crédits	Opération sur titres	31/12/12
Coût de l'endettement financier	222	222		482
Perte sur cession de VMP	11		11	10
Provision sur VMP et Actifs financiers	49		49	156
Autres charges financières	19	19		22
TOTAL DES CHARGES	300	240	60	670
Produits sur cession de VMP	13		13	73
Intérêts sur créances et autres	41	41		29
Reprise Provision sur VMP et Actifs	2		2	
TOTAL DES PRODUITS	56	41	15	102
RESULTAT	-244	-200	-45	-569

Le coût de l'endettement financier net est essentiellement composé des charges financières sur emprunts (intérêt, frais d'hypothèque,...) diminué du résultat de cession des valeurs mobilières de placement.

6.11. Impôts sur les résultats

- Ventilation de l'impôt

En milliers d'euros	31/12/13	31/12/12
Impôts exigibles	228	280
Impôts différés	41	-29
Total	269	251

Les sociétés Sicavonline, Sicavonline Partenaires, Avenir Finance Gestion & Property, Avenir Finance Transactions ne sont pas dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe Avenir Finance. Les autres sociétés du groupe restent intégrées fiscalement.

- Analyse des impôts différés par nature

En milliers d' euros	31/12/13	31/12/12
Provision non déductible	744	135
Déficits fiscaux	1 893	3 323
Retraitement temporaire	125	200
Amortissements non déductibles		
Moins Value à LT		
IMPOTS DIFFERES ACTIF	2 761	3 658

- Analyse de la charge d'impôt

En milliers d' euros	31/12/13	31/12/12
Résultat avant impôt et crédit d'impôt	4 479	457
Taux théorique d'imposition	33,33%	33,33%
Charge d'impôt attendue	1 493	152
Effet des différences permanentes	70	
Crédits d'impôt		-5
Coûts des paiement en actions	69	62
Plus value cession titres	-1705	
Moins value LT titres hors groupe		52
Déficits non activés	340	
Autres	2	-10
Charges d'impôt groupe	269	251

7. Engagements hors bilan (en K€)

- Engagements financiers

	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres	Provisions
Engagements Conditionnels Nantissement, Gage du compte d'instruments financiers, Engagement de non cession des actions sur croissance externe.	182		182				
TOTAL	182		182				

- Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs comptables nettes des biens donnés en garantie
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6 034	6 034	6 034

Il s'agit des crédits accordés pour les activités « Marchand de biens » et de « construction vente » qui font l'objet en principe d'une promesse d'affectation hypothécaire sur les biens immobiliers en stock.

8. Informations relatives aux parties liées

Les transactions envers les entreprises consolidées en mise en équivalence sont détaillées comme suit :

	31/12/2013	31/12/2012
Ventes de biens et de services	-	-
Charges et produits financiers	-	-

Les créances et dettes inscrites au bilan relatives aux parties liées sont les suivantes :

	31/12/2013	31/12/2012
Créances d'exploitation	-	-
Dettes	-	-
Créances financières	-	-

9. Evénements postérieurs à l'arrêté

Dans le cadre de la prise de participation d'Ageas France dans la société Sicavonline et conformément à l'article 2.1 du règlement n°96-16 modifié du Comité de la réglementation bancaire et financière relatif aux modifications des établissements de crédit et des entreprises d'investissement autres que les sociétés de gestion de portefeuille, Avenir Finance a notifié à l'Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution un franchissement à la baisse du seuil de détention de 50 % des droits de vote de la Société.

En vertu de ce même texte, Ageas France a, quant à elle, procédé au dépôt d'un dossier complet de demande d'autorisation du franchissement à la hausse du seuil de détention de 50% des droits de vote de la Société.

L'agrément de l'ACPR devrait intervenir prochainement.



51, rue de Saint-Cyr - 69009 LYON - Tél : 04 27 70 54 00 - Fax : 04 27 70 54 01
www.avenirfinance.fr - email : info@avenirfinance.fr

SA, au capital de 1 430 144 € - RCS Lyon B 402 002 687 - Code APE 6420Z - TVA intracommunautaire FRB9402002687
Cotée EUROLIST compartiment C

© Denis Saintjean - Fisala - 25/06/09 AP Rapport Annuel

